



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°98 ETE 2012

tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr

EDITO *Après l'inauguration de notre nouvelle et belle crèche et comme dans toutes les communes de France, les élections présidentielles ont eu lieu à Saint Joseph de Rivière, en prélude aux prochaines élections législatives (élection des députés).*

Moment fort pour la démocratie ou les électeurs riviérois ont participé massivement, le taux de participation étant exactement celui de la moyenne nationale... tout comme les résultats obtenus par les deux candidats ! Bravo à tous. Mais la vie communale ne s'est pas arrêtée pour autant...

Tous les budgets 2012 (général, eau et assainissement, CCAS) ont été approuvés à l'unanimité et sans augmentation d'impôts! Sauf pour le budget eau qu'il a bien fallu équilibrer en augmentant son prix de vente, le gel des dotations étant la principale raison.

La rigueur et la sobriété ont été une fois encore les principales caractéristiques de ce budget.

Néanmoins il nous permettra de soutenir les activités associatives, de développer notre patrimoine (bibliothèque, halte garderie...) et de concrétiser un investissement important souhaité depuis longtemps, à savoir la remise en état de nos voiries (en piteux état) en commençant par le Fond de Rivière.

Et puis le 23 mai, il a été procédé en séance publique, au bilan de concertation et arrêt du P.L.U. Je vous rappelle que cette procédure du P.L.U. de notre commune, engagée depuis plus de 11 ans, a connu un refus fin 2007, puis arrêtée faute de financement (un P.L.U. coûte cher) a été reprise en 2010. Vous conviendrez que ce délai bien trop long a occasionné beaucoup de lassitude et de déception de la part de nos administrés et ... de nos élus.

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2
Les Associations	P3
En Chartreuse	P4 P5
Mémento	P6

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Conseil municipal
Tirage : 500 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution. -
Imprimerie DANZI Voiron.

Je ne doute plus que cette ultime procédure sera la bonne et que son approbation préfectorale nous sera notifiée avant la fin de cet exercice.

Je terminerai mon propos en adressant, une fois n'est pas coutume, mes remerciements à tous les conseillers municipaux, toujours au grand complet, pour leur travail, leur assiduité en commissions et leur investissement dans la vie municipale.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances.

*Le Maire
Claude DEGASPERI*

L'ACCUEIL EN MAIRIE

Ouverture des bureaux :

le lundi de 16h00 à 19h00,
le mercredi de 9h00 à 12h00,
le jeudi et le vendredi de 14h00 à 17h00.
Tél : 04 76 55 21 69

Permanences des élus :

- M. PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme reçoit
le mercredi de 18h00 à 19h00,
- M. le Maire et M. OCCELLI, 1er Adjoint
sont présents en Mairie le samedi de 10h30
à 12h00 (et sur rendez-vous).

Agence Postale Communale :

et location des salles communales :
le lundi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30
à 11h30,
le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à
16h00.
Tél : 04 76 55 21 75.

RECENSEMENT
SERVICE NATIONAL

Tous les jeunes Français, garçons et filles,
doivent se faire recenser à la mairie de leur
domicile.

Cette obligation légale est à effectuer **dans
les trois mois qui suivent votre seizième
anniversaire**. N'oubliez pas de vous munir
de votre carte d'identité et de votre livret de
famille

La mairie vous remettra alors une ATTESTA-
TION DE RECENSEMENT. Il est primordial
pour vous de la conserver précieusement.

Cette attestation vous sera réclamée si vous
voulez vous inscrire à tout examen ou
concours soumis au contrôle de l'autorité pu-
blique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,
et même conduite accompagnée...).

LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque vous accueille :

Le mardi de 17h à 19h

Le mercredi et le samedi de 9h à 12h

J'emprunte 3 livres pour 3 semaines
(renouvelable une fois sauf demande d'un
autre lecteur).

Mais la bibliothèque c'est aussi un lieu où je
peux consulter, lire sans pour cela être adhé-
rent !

Venez découvrir nos nouveautés 2012 !

J'ai vendu ma bagnole à un Polonais de
Pierre Gagnon.

Il faudrait s'arracher le cœur de Dominique
Fabre.

La dernière conquête du Major Pettigrew de
Helen SIMONSON.

Serments d'automne de Françoise BOURDIN

Et puis Paulette de Barbara Constantine.

Nos vies désaccordées de Gaëlle Josse.

Sous haute tension de Harlan Coben.

Les traces de l'araignée de Katy Reichs,

et d'autres romans, policiers, BD ainsi qu'un
choix de livres pour enfants

Du **2 au 24 juin** vous pourrez admirer une
exposition de travaux d'élèves de l'Atelier :

Les Poissons Pépites

« Courrier de rêve, Voyage, Insectes et autres
bestioles ».

Cette exposition est enrichie de documents
prêtés par la Bibliothèque Départementale de
l'Isère.

Date à retenir :

Samedi 9 juin dès 10h30
lectures partagées à la bibliothèque

Bibliothèque Municipale

Le Bourg

Saint Joseph de Rivière

Tél 04 76 06 21 37

Courriel : bib.saintjo@orange.fr



*Le soleil change
souvent d'horizon et de théâtre,
afin que la
privation le fasse
désirer quand il se
couche, et que la
nouveauté le fasse
admirer quand il se lève.*

Baltasar Gracian y Morales

FAMILLES RURALES

VOYAGE AUTOMNAL

**Voyage automnal
Les 6 et 7 octobre 2012
découverte du JURA**

L'AFR avait prévu de vous faire passer un week-end dans une péniche sur le Canal du Midi mais, ce projet est reporté à l'automne 2013. Le nombre de péniches ne suffit pas pour satisfaire toutes les demandes et il n'a pas été possible de trouver une péniche libre en 2012 (rassurez vous : la réservation est déjà faite pour 2013...)

C'est à la découverte du JURA que nous irons les 6 et 7 octobre 2012. Cette région conserve un riche patrimoine culturel, événementiel, gastronomique... qui enchantera tous les participants. Le programme n'est pas encore totalement défini (découverte de villages, croisière sur le Doubs, visites guidées, spécialités montbéliardes au menu...)

Le 15 juin 2012, le programme ainsi que le tarif du voyage seront connus. Aussi, les inscriptions seront prises dès cette date et jusqu'au 31 juillet 2012 impérativement (après il sera trop tard...)

Renseignements auprès de
Denise PEGORARO tel : 04 76 55 17 74
et Michelle GHIOTTI mail: mich_gh@yahoo.fr

COURS DE STEP

Les cours de Step organisés par Familles Rurales et assurés par Céline ont repris ce dernier trimestre le mercredi à 18h30. Après une pose en juillet et août, ils reprendront en septembre avec des horaires et des jours que nous essayerons de revoir pour convenir à tout le monde. Bonnes vacances à tous.

COMITE DES FETES

Tous à vos agendas!
Samedi 16 juin, fête de la St Jean. Au menu diots polente (brassée par les Bergamasques) animation GILLOU à partir de 19H30.

Samedi 7 juillet, grand feu d'artifice musical au plan d'eau suivi du bal à la salle des fêtes, avec SATURNE ANIMATION.

Dimanche 2 septembre, BOL D'AIR, ballade à moto en Chartreuse, ouverte à tous, rassemblement à la salle à 8H00, départ à 9H00.
Possibilité de manger sur place au retour : prévenir 5 jours avant au 0476552919.

Nota: Serge PAPAGALLI sera parmi nous le vendredi 7 décembre avec son dernier spectacle, donc prenez note.

Si de bonnes volontés veulent faire parti du comité des fêtes n'hésitez pas à nous contacter.



« Le soleil, avec toutes ces planètes qui gravitent sous sa gouverne, prend encore le temps de mûrir une grappe de raisin, comme si il n'y avait rien de plus important. »

Galilée

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES CHARTREUSE GUIERS

OUBLIEZ LE BRULAGE, PASSEZ AU COMPOSTAGE !

Sans compter les mauvaises odeurs, brûler des déchets verts entraîne d'abondantes fumées qui contiennent de fines particules et des gaz dangereux pour la santé et l'environnement.

Ces gaz et particules se forment du fait d'une combustion incomplète avec des températures peu élevées, d'autant que les résidus de végétaux sont encore humides.

Parmi ces gaz, on trouve notamment les dioxines et furannes qui sont directement inhalés par l'homme ou ingérés par les animaux après s'être déposés sur les sols, les végétaux et dans l'eau. Très stables et peu biodégradables, ces molécules ont la particularité de s'accumuler dans les graisses tout au long de la chaîne alimentaire (viandes, poissons, ...). Il y a aussi transmission à l'enfant par le lait maternel. Les dioxines et furannes sont cancérigènes.

Quant aux particules émises par la combustion dans l'air, elles peuvent entraîner des insuffisances respiratoires chez les personnes les plus sensibles (enfants, femmes enceintes, personnes âgées) voire des problèmes cardio-vasculaires à long terme (surmortalité). Les poussières les plus fines (inférieures à 2,5 µm) vont atteindre les alvéoles pulmonaires (risque de cancer du poumon) et passeront plus facilement dans le sang : les impacts sont multiples selon la nature de ces particules et l'organe atteint. On

peut citer les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques), fines particules présentes dans la combustion de végétaux notamment, qui augmentent le risque du cancer de la vessie par exemple.

La combustion des déchets verts contribue au même titre que celle du pétrole et autres matières organiques à la dégradation de la qualité de l'air, caractérisée par des épisodes de pollutions atmosphériques de plus en plus fréquents et constitue un enjeu de santé publique. C'est pourquoi la réglementation se renforce : une circulaire adressée aux préfets le 18 novembre 2011 interdit désormais le brûlage des déchets verts à l'air libre (tonte d'herbes, feuilles, ...).

D'après une étude du Service Environnement du Conseil Général de la Savoie, 9 feux de déchets verts de 1 m³ chacun dégagent plus de dioxines que l'incinération journalière à Chambéry. De la même manière, brûler 20 kgs de végétaux frais en tas dégage 400 fois plus de poussières que de les apporter en déchèterie.

C'est donc le moment de passer au compostage, processus naturel de dégradation de la matière organique permettant de valoriser vos déchets verts en un amendement gratuit et simple à utiliser.

Pour plus d'informations sur les actions compostage mises en place par la Communauté de Communes Chartreuse Guiers, vous pouvez contacter le Service Déchets au 04.76.55.48.60 ou à p.menard@cccq.fr.

PARC DE CHARTREUSE

Habiter ici Vercors - Chartreuse. **Un site Internet pour vous aider à mieux construire.**

Les Parcs Naturels Régionaux sont des territoires ruraux dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Ce sont aussi des espaces habités et leur développement doit être maîtrisé pour construire en harmonie avec l'existant et constituer le patrimoine de demain.

C'est pourquoi les Parcs de Chartreuse et du Vercors se sont associés avec les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de l'Isère, de la Savoie et de la Drôme pour mettre en place des outils d'aide aux porteurs de projet, aux communes et aux architectes conseils : référentiel d'architecture, livret d'accueil « Construire et aménager dans un Parc naturel régional », site Internet « Habiter Ici Vercors - Chartreuse », programme éducatif en ligne « Mon village au grand air ».

Le site Internet vous propose :

- des **fiches méthodes** qui aideront le porteur de projet à se poser les bonnes questions ;
- des **fiches pratiques** qui donneront des éléments de réponse pour construire un projet de qualité, respectueux du cadre exceptionnel dans lequel il s'inscrit ;
- **une banque d'expériences locales** recensant des opérations d'urbanisme, d'aménagement, d'architecture, de traitement du paysage en Chartreuse et en Vercors, dont il est possible de s'inspirer. Cette base de données est alimentée par les deux Parcs, sur proposition de leurs élus ainsi que des CAUE.

Une mine d'informations à votre disposition sur : **www.habiter-ici.com**

Cette opération est accompagnée par la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère, le Conseil Général de la Savoie et le Conseil Général de la Drôme.

PARC DE CHARTREUSE

LE SENTIER DES TOURBIÈRES DE L'HERRETANG



Photo : agrion de mercure (auteur : B. Levet)

Un site naturel remarquable...à l'échelle de l'Europe

Lieu de promenade et d'observation de la nature, le sentier des tourbières de l'Herretang est fréquenté par de nombreux habitants de St Joseph de Rivière. Cet Espace Naturel Sensible (ENS) est depuis longtemps dans le paysage de la plaine du Guiers comme un lieu de détente et de découverte.

Il est géré par le Conseil Général de l'Isère et l'association AVE-NIR. Ce site fait partie d'un plus grand espace, appelé « Site Natura 2000 Marais-Tourbières de l'Herretang », retenu par l'Europe comme remarquable et nécessitant une concertation avec les acteurs locaux pour préserver la richesse de la faune et de la flore inféodées aux milieux humides. Depuis 2009, le Parc naturel régional de Chartreuse est gestionnaire du site Natura 2000.

Des mesures de gestion sont mises en place : contrats entre agriculteurs et Etat pour retarder la fauche ou le pâturage afin de favoriser le développement de la faune et de la flore

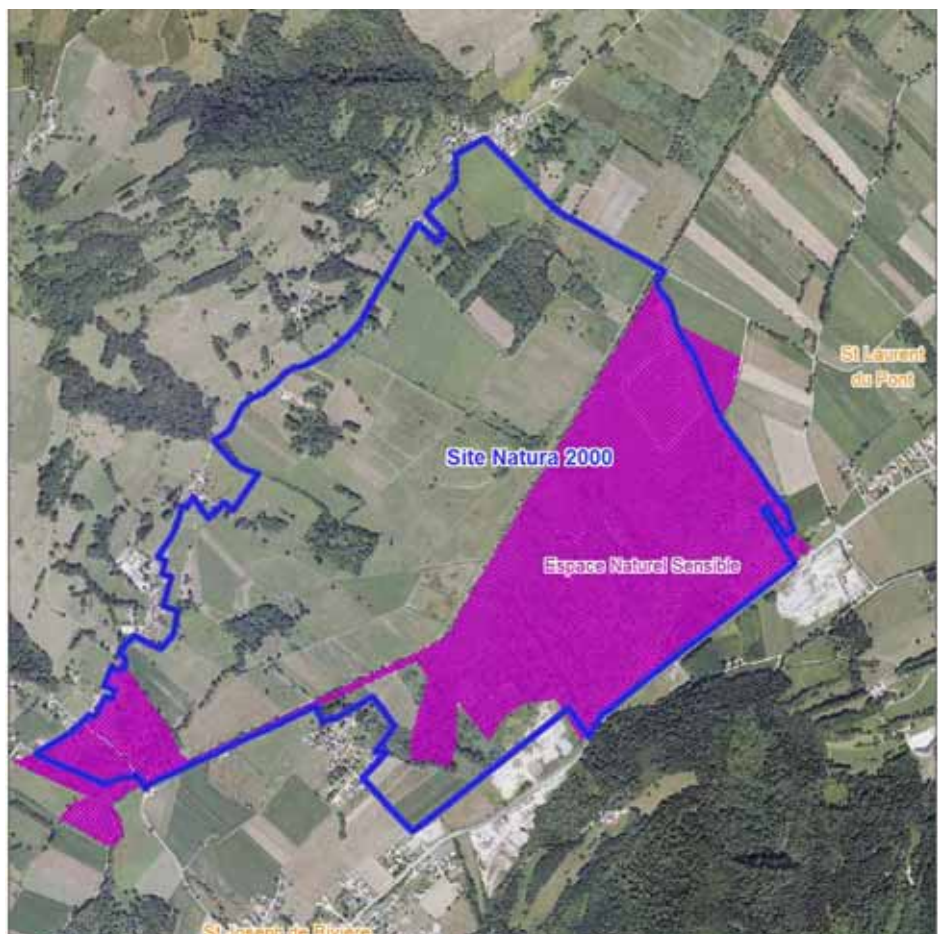
remarquables, inventaire des libellules, suivi photographique...

Sur le site Natura 2000, 45 espèces de libellules ont été recensées ce qui en fait un des milieux les plus remarquables en Rhône-Alpes. L'Agrion de Mercure, rare et protégé en France, fréquente et se reproduit sur les ruisseaux et fossés. Il est observé sur le site Natura 2000 depuis 2004. Sa larve carnassière vit dans l'eau pendant une vingtaine de mois, l'adulte vole entre mai et août. Afin d'augmenter la population de cette espèce, il est nécessaire

de limiter les pollutions et de veiller à la luminosité des fossés et ruisseaux. Un travail avec les agriculteurs est en cours pour définir une méthode d'entretien des fossés respectueuse de l'Agrion.

Cette année encore, ne vous étonnez pas de tomber nez à nez avec des personnes chargées d'établir un état des lieux de la qualité des milieux naturels et un inventaire des papillons.

Pour plus d'informations, contacter Sylvaine Muraz au Parc de Chartreuse : 0476887520



CALENDRIER 2012**JUIN**

Samedi 16	Feux de la St Jean	Comité des Fêtes
Dimanche 24	Assemblée générale	Chasse
Samedi 30	Kermesse de l'Ecole	Sou des Ecoles

JUILLET

Samedi 7	Feu d'artifice et «Bal du 14 juillet»	Comité des Fêtes
----------	---------------------------------------	------------------

AOÛT

Mercredi 15	Messe à la grotte	La Paroisse
-------------	-------------------	-------------

SEPTEMBRE

Dimanche 2	Bol d'Air	Comité des Fêtes
------------	-----------	------------------

OCTOBRE

Jeudi 4 et Vendredi 5	Don du sang	Don du Sang
Du jeudi 11 au		
Dimanche 21	Exposition d'Atelier	Maria Santarelli
Dimanche 7	21 km de St Jo	Comité des Fêtes
Dimanche 14	Pucier	Les Petits Loups
Vendredi 26	Assemblée générale	Don du Sang

NOVEMBRE

Vendredi 9	Assemblée générale	VTT Chartreuse
Dimanche 17	Moules Frites	Familles Rurales

DECEMBRE

Vendredi 7	Spectacle PAPAGALLI	Comité des Fêtes
------------	---------------------	------------------



*Il y a de ces gens
qui sèment
des parcelles
de soleil,
sans faire ombrage
aux autres.*

Florence Hally